



La Société Médico-Chirurgicale de Liège a le plaisir de vous inviter à la conférence intitulée :

« **Transhumanisme** »

Les orateurs seront :

- Le Professeur Vincent Geenen, endocrinologue, membre de l'académie de médecine, professeur émérite de l'ULiège et Directeur de recherche émérite du FNRS. Il est spécialiste dans l'immunologie et dans l'étude du thymus
- Monsieur Gaëtan Absil, licencié en Histoire et en Communication de l'université de Liège, maître assistant à la haute école HELMo et chercheur en sciences sociales et notamment spécialiste en anthropologie de la santé.
- Monsieur Didier Cœurnelle, juriste, travaille au sein du SPF sécurité sociale, Co-Président de l'Association Francophone Transhumaniste Technoprog

Le modérateur sera le **Professeur Régis RADERMECKER**.

Cette conférence aura lieu, en présentiel, le **vendredi 24 mai 2024**, à **20 H**, dans la salle 44 de l'hôpital du Valdor (ISoSL), rue Basse-Wez, 145 à 4020 - Liège. Le parking y est aisé et gratuit. L'accès est fléché au départ du hall d'entrée d'ISoSL.

Les inscriptions débuteront sur place à partir de 19H30.

Elle sera également transmise en ligne, en direct, le vendredi 24 mai, et en rediffusion à partir du jeudi 30 mai 2024.

Pour la conférence en présentiel, en direct, en rediffusion :

Vous pouvez vous inscrire via le site de notre partenaire l'A.M.Lg – <https://www.amlg.be> – sous la rubrique « Formation »

A la suite de votre inscription, vous recevrez un lien personnel vous permettant de vous connecter au moyen de votre ordinateur, tablette ou smartphone.

Jusqu'au jeudi 13 juin, visualiser la rediffusion permettra de bénéficier des points d'accréditation INAMI. Au-delà, la visualisation sera toujours possible via le site de notre partenaire (www.amlg.be) mais sans octroi de points d'accréditation.

Pour la participation aux frais :

40 € à verser sur le compte de la S.M.C. : BE20 0019 2557 2056 ou sur place au moyen d'un terminal de paiement (42,5 €).

Attention : les membres A.M.Lg doivent également verser cette participation.

Accréditation auprès de l'INAMI :

Pour bénéficier des points d'accréditation de l'INAMI, vous devez avoir assisté à la conférence en présentiel ou en direct le vendredi 24 mai ou avoir visualisé la rediffusion avant le 13 juin 2024 et être en ordre de paiement.

Les points d'accréditation vous seront octroyés par l'INAMI dans la semaine du 17 juin 2024.